

Intitulé de l'action : Participation à la création d'un centre d'expertise régional de Psychogériatrie

Coordonnateur de l'action (personne ou institution) : Dr Roche - CHU Lille

Constat du diagnostic	Développement de centres d'expertise sur plusieurs métropoles au niveau national : Paris (Pr Limousin), Lyon, Besançon, Limoges,... 3 domaines d'expertise : Soins de recours, Recherche et enseignement, Développement de thérapies innovantes
Objectif opérationnel	Proposer aux soignants de la région un lieu d'expertise et d'échange sur des situations cliniques complexes Valider ou recommander des formations qualifiantes Diffuser les bonnes pratiques Participer à la recherche et au développement de thérapies innovantes A l'échelle nationale, participer aux actions communes avec les autres centres experts
Détails de l'action	Structuration : -Deux antennes régionales hospitalières permettront de développer la partie Recherche et la partie Clinique -La Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale Hauts-de-France est identifiée comme support aux actions de formation ainsi qu'au développement et à la gestion du site internet régional => nécessité d'interaction forte entre les antennes régionales hospitalières et le F2RSM via un comité de pilotage et une feuille de route collective Actions : -Mise en place des actions de formation, exemple : Journée du 18/06/19 : journée régionale inter-équipes UCC-UHR-EMPG Formation des gestionnaires de cas MAIA à la psychogériatrie prévue fin 2019 - 2020 - Les formations théoriques seront complétées de formations pratiques -Mise en place d'une Cellule de Réflexion Pluriprofessionnelle pour les situations cliniques complexes (RCP au sein du centre d'expertise clinique régional) : initialisation de cet axe sur le territoire Lille Agglo en lien avec les Interventions organisées par le Réseau Santé Solidarité Lille Métropole (RSSLM) et en lien avec la MAIA Littoral Flandres (Concertation Gérontologique Pluridisciplinaire (CGP)) ; évaluation à N+1 pour modélisation et proposition sur d'autres territoires -En fonction des moyens alloués : PHRC régionaux ou nationaux, travaux de thèse -Lien avec les équipes mobiles à domicile et en EHPAD de la région -Développement de lits de court séjour dédiés aux situations complexes psychogériatriques

Identification des partenaires	Institutionnel : ARS et éventuellement le ministère de la santé Opérationnel : CHU Lille et CHU Amiens CHS de Bailleul F2RSM Facultés de Médecine Lille et La Catho RSSLM Gestion de cas MAIA Lille Agglo RSG Lille Agglo MAIA Littoral Flandre - CGP Concertation Gériatrique Pluridisciplinaire
Modalités de réalisation	Moyens humains pour initier la démarche: 1 ETP Psychogériatre + 1 poste interne en psychiatrie de la PA par centre Mise en place d'un Copil Site internet régional Financement d'actions de formation via F2RSM <u>Moyens humains dédiés pour les lits spécifiques en court séjour pour les situations complexes</u>
Calendrier prévisionnel	Mise en place du COPIL : 2020 Actions de formation : 18/06/19 journée régionale inter-équipes UCC UHR EMPG Sous réserve de financement matériel et humain : 2020 Elargissement des formations aux acteurs de la ville (gestion de cas notamment) Formation des gestionnaires de cas MAIA à la psychogériatrie prévue fin 2019 - 2020 RCP : -2019-20 : en lien avec la MAIA Lille Agglo, invitation aux interventions Gériatriques du RSSLM et en lien avec la MAIA Littoral Flandres pour la participation à une Concertation Gériatrique Pluridisciplinaire (CGP) <u>-2020-21 : réflexion sur le format en vue d'une modélisation reproductible sur les autres territoires</u>
Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action	-Nb de rencontres du COPIL et/ou rencontres préparatoires ; membres/ participants ; relevés de décision -Formation : nb formations, nb participants, nature des participants, satisfaction -RCP : Cf fiche action 2.1 "Cellule de Réflexion Pluriprofessionnelle sur les situations complexes" -Lits de court séjour pour situations complexes de Psychogériatrie : Données DIM
Points de vigilance et bonnes pratiques à promouvoir	Retours d'expériences des autres centres experts au national Bon fonctionnement du COPIL Nécessité de moyens humains adaptés aux objectifs fixés